APRÈS ART. 19 N° **3025** 

## ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mai 2024

# ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

### **AMENDEMENT**

N º 3025

présenté par M. Le Fur, M. Gosselin, M. Viry et Mme Corneloup

#### ARTICLE ADDITIONNEL

#### APRÈS L'ARTICLE 19, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.